



Déclaration du Bureau politique

**Le mercredi 3 août, un jour décisif pour l'avenir de La Réunion.
Les Réunionnaises et les Réunionnais toujours pas consultés**

Ce mercredi 3 août 2016, le Conseil des ministres va examiner le projet de loi pour l'égalité réelle outre-mer qui, selon le président de la République, va conditionner l'avenir de La Réunion et de tout l'outre-mer en général pour les 25 prochaines années.

Ce projet a été annoncé par François Hollande en mai 2015 en Guadeloupe. L'ancien ministre des outre-mer, Victorin Lurel, parlementaire, a été missionné pour préparer cette loi.

Dès ce moment, le PCR a exprimé le souhait que le gouvernement organise un grand débat pour que les Réunionnaises et les Réunionnais expriment leur point de vue, d'autant plus que c'est de leur avenir qu'il s'agit. Pour sa part, le PCR a fait connaître ses propositions au parlementaire missionné, au CESE, au gouvernement, et à la population réunionnaise. Par ailleurs, le sénateur Paul Vergès a également pris des initiatives dans ce sens.

À la veille de l'examen par le Conseil des ministres, ce débat n'a toujours pas eu lieu. Les Réunionnaises et les Réunionnais seront ainsi mis devant le fait accompli. Ni Ericka Bareigts, secrétaire d'État chargée de l'Égalité réelle auprès du Premier ministre, ni le député réunionnais chargé dans le cadre de l'élaboration de cette loi des problèmes de l'intégration régionale, n'ont organisé de débat pour informer les électrices et les électeurs de ce qui les attend pour leur avenir.

Cette non-concertation des principaux intéressés va à l'encontre d'une démarche démocratique qui laisse les Réunionnais dans l'ignorance et ne les associe pas aux décisions fondamentales pour leur avenir et celui de leur pays.

Fait au Port, ce lundi 1er août 2016

Déclaration adoptée à l'unanimité par le Bureau politique du PCR